

**2024**



**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'ARMÉE DE TERRE**



**RAPPORT DU JURY DU CONCOURS  
DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE ET  
COMMERCIALE D'ADMISSION À  
L'ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE  
SAINT-CYR**

Cinq concours sur épreuves d'accès à l'ESM de Saint-Cyr ouverts au titre du [1° de l'article 4 du décret n°2008-940 du 12 septembre 2008](#) se sont déroulés en 2024 :

- filière économique et commerciale,
- filière littéraire,
- filière scientifique :
  - voie mathématiques et physique,
  - voie physique et chimie,
  - voie physique et sciences de l'ingénieur.

**Le *Rapport du jury* présenté ci-dessous concerne uniquement les épreuves orales du concours de la filière économique et commerciale.**

**Coordonnées pour obtenir les annales des épreuves écrites du concours en EC :**

Direction des admissions et concours  
Chambre de commerce et d'industrie de Paris  
BP 31  
78354 JOUY-EN-JOSAS Cedex  
<http://www.concours-bce.com/annales>

Adresse géographique et postale du bureau organisateur :

DRHAT/PRECJ/Bureau concours/section RDT  
Case n°120  
Fort Neuf de Vincennes  
75614 PARIS Cedex 12

### **Remerciements**

La direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) remercie l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche pour le précieux appui apporté à la composition du jury.

Elle remercie également les membres du jury pour leur implication dans la sélection des meilleurs candidats, en vue de leur admission à l'ESM et dans la carrière du corps des officiers des armes.

# Table des matières

Mot du président du jury .....	4
Bilan général du concours .....	5
1) Épreuve de mathématiques appliquées .....	7
2) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH) .....	11
3) Épreuve de culture générale .....	16
4) Épreuve d'anglais.....	19
5) Épreuve de langue vivante autre que l'anglais.....	24
a. Allemand.....	24
b. Chinois .....	29
c. Espagnol.....	30
d. Italien .....	32
6) Épreuves sportives .....	34
Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM.....	38
Annexe II : modèle de certificat médical militaire.....	42
Annexe III : modèle de certificat médical civil.....	43

## Mot du président du jury

Les épreuves de la session 2024 du concours en sciences économiques et commerciales d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se sont tenues au lycée militaire de Saint-Cyr l'École dans les mêmes conditions favorables que lors de la précédente session. Le bon déroulement desdites épreuves doit beaucoup à l'organisation remarquable mise en place par le bureau concours de la DRHAT dont je tiens à saluer ici la réactivité et l'efficacité. J'exprime également ma gratitude à l'ensemble des personnels réservistes et des examinateurs spéciaux qui encadrent les épreuves sportives pour leur engagement et leur professionnalisme.

J'adresse mes remerciements à la vice-présidente du jury, l'inspectrice générale Valérie Lacor, et à l'officier supérieur adjoint du président, le lieutenant-colonel Cécilia Carrignon pour leur assistance précieuse.

Cette année encore, les membres du jury ont eu le plaisir d'interroger des candidates et des candidats bien préparés aux exigences du concours. Que leurs professeurs en soient remerciés. Aux candidates et candidats admis j'adresse toutes mes félicitations et leur souhaite de s'épanouir dans la formation proposée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et de trouver un plein accomplissement dans la carrière d'officier de l'armée de Terre. J'adresse mes vœux d'encouragement et de réussite différée aux candidates et aux candidats qui ne sont pas parvenus à franchir le cap de l'admission cette année et qui pourront se présenter au concours l'an prochain.

Le format du concours est amené à évoluer à compter de la session prochaine, en raison de l'ouverture d'une nouvelle voie de recrutement dans le concours scientifique. J'invite les futures candidates, les futurs candidats ainsi que les professeurs qui assurent leur préparation, non seulement à prendre connaissance des nouvelles dispositions, en vigueur dès la session 2025, et qui sont détaillées dans l'arrêté du 6 mars 2024 accessible via le lien <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049251554> mais aussi à lire attentivement le présent rapport qui apporte nombre de conseils assurément utiles.

Je ne saurais clore ces quelques lignes sans remercier chacun des membres du jury d'admission. Je mesure la difficulté de leur tâche et rends hommage à leur travail.

**François VANDENBROUCK**

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
Président du jury du concours en sciences économiques et sociales

## Bilan général du concours

Les classes préparatoires qui offrent un enseignement dans la voie économique et commerciale option économique (ECE) sont implantées tant dans des lycées militaires (internat) que dans des lycées civils, publics ou privés.

Le concours en sciences économiques et commerciales offre aux étudiants<sup>1</sup> de seconde année de ces classes préparatoires la possibilité d'intégrer l'école spéciale militaire de Saint-Cyr afin de devenir officier de l'armée de Terre tout en poursuivant des études supérieures.

Depuis plusieurs sessions, le concours se réfère au *corpus* juridique suivant :

- le décret n° 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut du corps des officiers des armes de l'armée de Terre (JO n°216 du 16 septembre 2008, texte 22) ;
- l'arrêté du 30 août 2021 relatif aux épreuves sportives communes aux concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officiers ;
- l'arrêté du 21 novembre 2022 relatif aux concours d'admission à l'ESM de Saint-Cyr (JO n°274 du 26 novembre 2022, texte n°21) ;
- l'instruction n°1416/ARM/RH-AT/PRH/OFF du 14 avril 2023 relative aux modalités pratiques d'organisation et de déroulement des concours d'admission (BO n°32 du 21 avril 2023, texte n°2).

Les épreuves y sont précisément décrites et il était impératif de bien lire ces textes pour assurer une préparation optimale.

**Les épreuves d'admissibilité** de ce concours se sont déroulées dans le cadre de la Banque commune d'épreuves à laquelle le concours est rattaché : <https://www.concours-bce.com/>  
Le directoire du jury a fixé la « barre » d'admissibilité à une moyenne de **10,95/20** (11,70/20 en 2023) offrant ainsi à **105 candidats la possibilité de se présenter aux épreuves orales pour 39 places offertes.**

**Les moyennes obtenues par les admissibles s'échelonnent de 17,43/20 à 10,95/20.**

### Répartition des candidats admissibles

- lycées militaires : 64 candidats (08 filles et 56 garçons)

- lycées et autres établissements civils : 41 candidats (07 filles et 34 garçons)

**Les épreuves d'admission** sont spécifiques au concours de l'ESM.

Organisées par le bureau concours/section recrutement direct et tardif de la DRHAT, **ces épreuves se sont déroulées du 13 au 20 juin 2024** au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École (78).

La présidence et la vice-présidence sont assumées par des inspecteurs généraux de l'éducation nationale désignés par le ministre des armées sur proposition de la doyenne de l'inspection générale ; l'adjoint du président est un officier supérieur de l'armée de Terre.

Les membres du jury sont des professeurs agrégés enseignant en classes préparatoires dans des lycées de l'éducation nationale. Ils évaluent la performance de chacun des candidats dans le strict respect des programmes et du format des épreuves du concours.

---

<sup>1</sup> Pour éviter d'alourdir le texte, le rapport ne précise pas systématiquement « étudiant(e)s » / « étudiant(e) » « candidat(e)s » / « candidat(e) », « il/elle » / « ils/elles », etc. Ce choix formel ne doit pas faire oublier la place importante des jeunes filles au sein du concours, dont témoigne notamment la répartition des admissibles indiquée ci-après.

Les candidats ont été accueillis la veille des épreuves pour assister à une réunion d'information. Le point de restauration du lycée leur était accessible.

**Il est rappelé aux futurs candidats qu'ils sont impérativement attendus au jour et à l'heure fixés sur leur convocation. Seuls des retards justifiés sont admis.**

Les candidats ont été guidés, encadrés et accompagnés, durant leur temps de présence sur le site, par un personnel dédié qui a mis tout en œuvre pour que chacun soit placé dans des conditions optimales.

Les épreuves sont normalement publiques, même si leur organisation au sein d'une emprise militaire en restreint l'accès. Celui-ci est autorisé aux personnes qui en ont préalablement formulé la demande auprès du bureau concours de la DRHAT – dans le respect de règles permettant de préserver la sérénité des candidats (il est notamment demandé aux visiteurs de ne pas échanger avec les candidats ni dans le bâtiment, ni dans ses abords immédiats).

Au terme de cette session, le jury a pu établir **une liste des candidats classés sur laquelle figurent en tant que de besoin 72 noms permettant d'honorer les 39 places offertes.**

Le dernier candidat classé a obtenu (épreuves écrites d'admissibilité, orales et sportives d'admission) une moyenne générale de **11,8/20**.

Au total, le concours en sciences économiques et commerciales a permis un recrutement diversifié de solide niveau académique. Qu'ils soient issus de lycées civils ou militaires, les candidats étaient, dans l'ensemble, bien préparés. Les meilleurs d'entre eux ont montré l'étendue de leurs connaissances, leur capacité de réflexion juste et cohérente ; ils ont fait la différence, au travers de l'ensemble de leurs prestations, par leur motivation et leur dynamisme.

Pour les épreuves sportives qui réclament des qualités physiques aussi diverses que complémentaires, correspondant aux exigences du métier d'officier, les candidats de ce concours sont apparus motivés et bien entraînés.

#### **Répartition des 72 premiers candidats classés**

- lycées militaires : 51 candidats**
- lycées et autres établissements civils : 21 candidats**
- candidats masculins : 63 candidats**
- candidats féminins : 09 candidates**

Dans les pages qui suivent, les membres du jury et l'officier des sports fournissent un bilan de chacune des épreuves d'admission de la session.

Sur les tables de la salle de préparation, les candidats disposent de ressources, différentes selon les épreuves : ils doivent y recourir en tant que de besoin.

Durant les épreuves orales d'admission, il est demandé aux candidats de ne pas témoigner par quelque moyen que ce soit de leur établissement d'origine.

Une horloge est présente dans l'ensemble des salles pour permettre aux candidats d'évaluer leur temps de préparation et de parole.

# 1) Épreuve de mathématiques appliquées

Coefficient 12

**Rapport de l'examinateur : Monsieur Sébastien HEMON**

## **Répartition des notes**

Nombre de candidats interrogés : 103

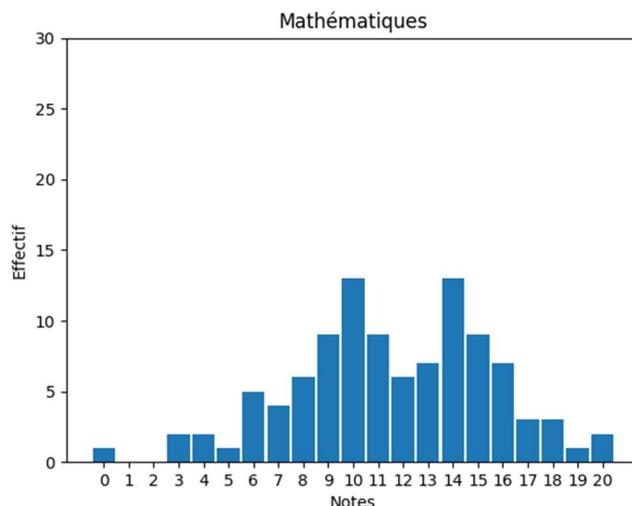
Écart-type : 3,95/20

Note médiane : 11/20

Note moyenne : 11,56/20

Premier quartile : 09/20

Troisième quartile : 14/20



## **Explicitation de l'épreuve**

L'épreuve de mathématiques appliquées se présente en général comme un sujet constitué de deux exercices, mais la possibilité de trois exercices plus courts n'est pas exclue.

Après la préparation d'une demi-heure, le candidat est invité à présenter son travail au tableau en 15 minutes maximum (mais cela peut être plus court), s'ensuit un entretien de 10 minutes (ou plus selon le temps de restitution), l'oral durant 25 minutes au total. La parole est donnée au candidat pendant la restitution, l'examinateur intervient le moins possible. En revanche, durant la seconde phase, l'examinateur dirige l'entretien en donnant des indications pour corriger d'éventuelles erreurs, demander des précisions, traiter les questions non traitées, et si le temps le permet, prolonger un des exercices ou tester d'autres points du programme.

Tous les thèmes du programme peuvent constituer le matériau des sujets. Les deux exercices abordent le plus souvent deux thèmes particuliers (analyse, algèbre, probabilité, informatique essentiellement). On apparie en général un exercice calculatoire avec un exercice plus abstrait pour mieux hiérarchiser les qualités mathématiques des candidats, mais en même temps permettre aux candidats de niveau moyen de traiter quelques questions dans le temps de préparation. Des questions de réflexion très ouvertes peuvent être posées dans le sujet, à la fin de chaque exercice. Attention, l'ordre des exercices ou des questions n'est pas nécessairement celui, croissant, de leur difficulté : il revient donc aux candidats de réfléchir à la façon de traiter le sujet de la façon la plus efficace possible, et de bien utiliser le temps de préparation. Il est bien sûr possible d'admettre un résultat pour traiter les questions qui suivent. Il est aussi recommandé de bien lire le sujet dans sa totalité pour se lancer car parfois, cela peut aider les

candidats à forger leur intuition. L'ordre dans la restitution du travail sur les exercices est laissé au choix du candidat.

## **Commentaires généraux sur la session 2024**

La session 2024 a été plutôt satisfaisante, avec des écarts de prestation parfois très importants : le niveau de préparation des candidats et la qualité des prestations se sont révélés assez élevés pour la majorité et indiquent souvent un réel engagement des candidats. En particulier, de très nombreux candidats restituent pertinemment, avec précision, un cours rigoureux et bien connu, ce qui aura contribué significativement à leur réussite de cette épreuve. Nous souhaitons donc féliciter et remercier les préparateurs et leurs préparateurs qui ont contribué à l'appréciation positive de ces oraux. Nous renvoyons par ailleurs aux rapports de jury des années précédentes; les conseils qui y sont donnés restent précieux. Deux candidats sont parvenus à obtenir la note maximale de 20/20, ce que nous saluons.

Encore une fois en revanche, nous constatons trop souvent que l'outil informatique est négligé, bien que quelques candidats puissent restituer une poignée de commande Python, sans avoir été en mesure de proposer un programme fonctionnel.

## **Commentaires particuliers sur la session 2024**

La gestion du temps de l'exposé contribue pour beaucoup à la qualité de l'oral : savoir déterminer convenablement le temps à attribuer à chaque question restituée, et les choix de ce qui sera écrit ou simplement annoncé oralement peut se révéler déterminant.

### *- Conduite d'oral*

La quasi-totalité des candidats se présentent succinctement et respectueusement, ce qui est apprécié. Se montrer soucieux de l'attention du jury est aussi un signal positif.

Pour nombre de candidats, savoir décider des étapes à écrire ou simplement évoquer reste délicat et peut engendrer des pertes de temps lors de l'exposé ou conduire le jury à devoir revenir sur un point lors de l'entretien. Plusieurs candidats se sont retrouvés incapables de présenter l'ensemble des résultats pourtant aboutis dans le seul temps de l'exposé car certains calculs très simples avaient été trop lourdement détaillés. A contrario, taire les étapes clés d'un raisonnement ou d'un calcul ou omettre les hypothèses essentielles à valider empiètera sur le temps permettant normalement au jury de permettre au candidat de prolonger les résultats lors de l'entretien. S'agissant d'un oral, il ne faut pas hésiter à exprimer oralement et distinctement les conditions d'utilisation de théorèmes ou propriétés qui seraient trop longues à restituer par écrit. Enfin, l'intonation et le niveau sonore contribue à la clarté de l'exposé aussi est-il recommandé de parler le plus soigneusement possible.

### *- Gestion de l'entretien:*

Un nombre substantiel d'étudiants n'a pas complètement réussi à défendre leurs qualités, selon l'appréciation du jury. Parfois, cela relève d'un certain manque d'écoute : quelques candidats ont dû faire répéter plus de trois fois la même question ou indication du jury. Il est très difficile d'être réactif sans avoir eu un entraînement solide et avoir acquis une bonne compréhension du langage mathématique. Ce dernier point a d'ailleurs révélé de nombreuses carences : trop de candidats sont dans l'incapacité de restituer une définition d'un concept à la demande du jury (fonction de répartition d'une variable aléatoire, rang ou noyau d'une application linéaire ou encore probabilité conditionnelle) Nous encourageons par conséquent les candidats à travailler ces aspects pour l'oral de mathématiques. La capacité à rectifier soi-même les erreurs et l'honnêteté intellectuelle sont valorisées, l'inverse étant bien sûr pénalisé. L'autonomie est une qualité essentielle, et les candidats qui sont statiques, silencieux ou

demandent de façon répétée ce qu'ils doivent faire, ou si ce qu'ils font est juste, peuvent être pénalisés.

Gestion du tableau: une bonne gestion de l'espace disponible sur les tableaux est un point essentiel. La trace écrite doit être facilement lisible. Il est fortement conseillé d'éviter d'effacer la trace écrite sans avoir au préalable invité le jury à donner son autorisation : des efforts en ce sens ont été constatés cette année. De nombreux candidats n'ont pas eu la présence d'esprit d'écrire par eux-mêmes les éléments proposés par le jury pour poursuivre une démarche incomplète ou saisir un énoncé (souvent intermédiaire) à démontrer. Il est préférable d'avoir le réflexe de poser par écrit au tableau les formules, équations ou indications calculatoires émises par le jury. Les candidats tentant, par exemple, de résoudre une équation « de tête » se retrouvent en difficulté.

*- De l'outil informatique :*

Un ordinateur muni d'un environnement programmable en Python est à disposition des candidats. À ce titre, et conformément aux programmes en vigueur, il est parfaitement possible d'exploiter l'outil, de présenter un programme fonctionnel lors de l'exposé ou de se voir demander par le jury de taper un petit script pouvant être exécuté. Un candidat est parvenu à produire un script générant une simulation de variable aléatoire suivant une loi géométrique et à l'exploiter dans le contexte de l'exercice : nous le saluons.

Certains candidats ont été déstabilisés par des questions calculatoires relatives aux matrices. Interrogés lors de l'entretien, ils ont été en mesure de restituer une ligne (ou deux) de commande qui pouvait effectuer les opérations requises. Pourtant, ils n'ont pas utilisé l'outil informatique et ont mentionné lors de l'exposé que les calculs numériques leur avaient pris trop de temps...

Pour compléter certains tableaux de variations afin de répondre aux questions du sujet, la connaissance d'une valeur approchée peut se révéler utile : bien trop peu de candidats ont eu recours à une simple commande d'une ligne Python pour y remédier. Aussi, le jury recommande aux futurs candidats de s'assurer qu'ils savent mettre en application les commandes Python qu'ils ont apprises.

*- Erreurs et imprécisions les plus souvent rencontrées :*

- Tracés de courbes des fonctions (souvent bien trop grossiers),
- Résolutions d'équations et d'inéquation du type  $x^2 > a$  ( $a$  un réel positif),
- Déclaration des variables sur initiative du candidat : l'introduction d'une lettre sans en définir l'ensemble d'appartenance ou le rôle (constante, variable etc...) pose de nombreuses difficultés par la suite,
- Ecrire vect(u) ne signifie pas que u est l'unique vecteur de l'ensemble désigné.
- Toute somme de variables de Bernoulli ne conduit pas nécessairement à une loi binomiale : il convient de s'intéresser à leur indépendance mutuelle ainsi qu'à comparer leurs paramètres respectifs,
- Les fonctions de répartition ne sont pas exclusives aux variables aléatoires à densité ...,
- Confusion de  $\mathbb{N}$  avec  $\mathbb{R}$  à plusieurs reprises, notamment pour désigner l'ensemble des valeurs prises par des variables aléatoires suivant des lois pourtant connues,
- L'existence d'une application réciproque liée à la bijectivité a été négligée, omise ou méconnue,
- Une matrice n'est pas diagonalisable sous la seule condition d'être triangulaire ! Plusieurs candidats ont exposé une telle déduction à tort,
- On ne peut pas transférer directement une relation  $Y = g(X)$  entre variables aléatoires à leurs densités respectives,

- $\lim_{x \rightarrow +\infty} f(x) = 0$  ne suffit pas pour établir la convergence d'une intégrale en  $+\infty$ .

- *Lettres grecques* : Cette année encore, la lecture des lettres grecques est parfois étrange, « alpha » est confondu avec « lambda » ou même l'opérateur de dérivée partielle  $\partial$  confondu avec « delta ». Il n'est pas tenu rigueur au candidat de ce genre de détail, mais le flottement qui en résulte nuit à la fluidité de l'oral.

- *Imprécision dans l'expression*: « croissante » pour « strictement croissante », « la primitive » pour « une primitive », etc.

- *Connaissances du cours*: Les définitions sont trop souvent négligées et les candidats peinent à les restituer tandis que des méthodes associées sont connues.

- *Confusions fréquentes* :

- Entre cardinal et dimension, entre un sous-espace vectoriel et sa dimension,
- Entre événements et probabilités (l'intersection de probabilités n'a aucun sens !),
- Entre densité, variable aléatoire et fonction de répartition,
- À l'oral, entre une fonction, sa dérivée : les variations de l'une avec le signe de l'autre,
- Entre les différentes convergences (celles des suites, celles des intégrales en une borne impropre de type  $\pm\infty$  ou celles des séries) et des critères associés.

## **Conclusion et conseils aux futurs candidats**

Les principaux conseils que peut donner le jury aux futurs candidats sont les suivants :

- travailler leur cours de manière à gagner en autonomie intellectuelle, seule manière de faire face à toutes les situations, en n'omettant pas le sens donné aux objets mathématiques définis.

- S'entraîner régulièrement à traiter des sujets variés,
- Apprendre à gérer la fatigue liée à l'intensité des oraux, en amont,
- Manipuler l'environnement de programmation proposé pour éditer des scripts Python afin de gagner en efficacité dans son utilisation,
- Accorder une importance adéquate aux conditions dans lesquelles les méthodes apprises s'appliquent.

## 2) Épreuve d'économie, sociologie et histoire du monde contemporain (ESH)

Coefficient 12

### Explicitation de l'épreuve

Le format de l'épreuve met en valeur les acquis de deux ans de formation en ESH. L'épreuve consiste à exposer, après un temps de préparation de 30 minutes, une démonstration construite, de 10 à 15 minutes ; les candidats sont interrompus dès qu'ils dépassent 15 minutes. L'exposé porte sur un sujet conçu dans le cadre du programme officiel d'ESH, ce dernier étant articulé en quatre modules : les fondements de l'économie et de la sociologie, croissance et développement, la mondialisation économique et financière, déséquilibres, régulation et action publique. On rappellera que ces modules sont eux-mêmes structurés en différents items précisant les attendus. Les sujets proposés aux candidats portent donc sur l'ensemble du programme d'ESH des deux années de classe préparatoire ECG. Le même sujet étant donné à deux candidats consécutifs, l'examineur dispose d'un point de comparaison.

Lors de l'entretien suivant l'exposé, d'une durée minimale de 10 minutes, différentes questions sont posées portant sur certains aspects de l'argumentation proposée, de manière à la préciser ou à l'amender.

Le candidat peut être amené à réaliser un graphique, un schéma ou à écrire une relation formalisée lors de son exposé, pour illustrer son raisonnement, ou à l'occasion de la séance de questions. À cette fin, un tableau est à la disposition du candidat. Si le candidat suggère ou réalise un graphique, les questions porteront en partie sur le graphique proposé, pour peu qu'il soit pertinent.

### Rapport de l'examineur : Monsieur Xavier ENSELME

#### Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 103

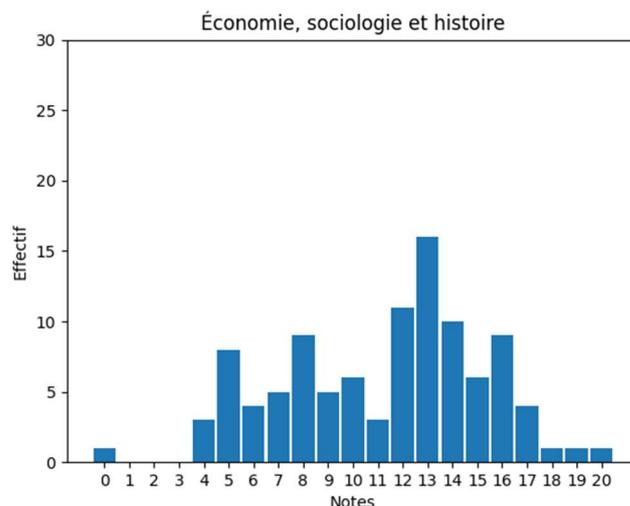
Écart-type : 4,03/20

Note médiane : 12/20

Note moyenne : 11,26/20

Premier quartile : 8/20

Troisième quartile : 14/20



#### Commentaires sur la session 2024

La répartition des notes et la moyenne de l'épreuve donnent à penser que les élèves des classes préparatoires sont dans l'ensemble bien préparés à cette épreuve. Vingt-trois admissibles ont

obtenu une moyenne égale ou supérieure à 15/20, tandis qu'une note inférieure ou égale à 7/20 signale des défaillances graves dans la compréhension de l'analyse économique ou sociologique pour 19 candidats. L'épreuve d'ESH a pour vocation de contribuer au classement des candidats ; l'échelle de notation est par conséquent assez large afin de mettre en valeur les meilleures prestations, qui ne manquent pas.

L'épreuve d'ESH s'inscrit dans une double perspective:

- Évaluer la capacité des candidats à répondre à une question en organisant une réponse structurée en deux ou trois parties, dans le respect du temps imparti. Les meilleurs candidats ont compris cette exigence et se sont gardés de toute réponse convenue ou cherchant à énumérer une suite d'auteurs sur un thème. Les introductions doivent cerner les enjeux, définir les termes du sujet et problématiser avant d'annoncer un plan. Une référence à l'actualité ou des débats contemporains montre la capacité à lier les acquis du cours et l'interprétation des faits.
- Développer une argumentation à partir de connaissances. Les exposés doivent s'appuyer sur une argumentation personnelle mais il est entendu qu'elle s'inscrit dans une approche théorique. Sans négliger d'autres arguments, ni méconnaître les limites de sa démonstration, le candidat est invité à se prononcer. Cela suppose une connaissance approfondie des mécanismes et des relations de causalité, de la contextualisation et des faits.

Plus précisément, l'évaluation comporte les items suivants :

- La maîtrise du vocabulaire économique et sociologique. Les approximations sont systématiquement reprises.  
Exemples : Quel est le sens de l'adjectif "brut" dans PIB ? Quelle est la différence entre internationalisation et (hyper-)mondialisation ?
- La mesure statistique des phénomènes économiques et sociaux.  
Exemples : Taux de chômage et taux d'inflation, proportion d'ouvriers dans la population active française, taux d'ouverture.
- L'histoire sociale et l'histoire de la pensée économique et sociologique afin de situer les courants les uns par rapport aux autres, leurs apports et le contexte qui éclaire les problématiques des auteurs ; sur ce plan, les lacunes sont fréquentes et conduisent à exposer des points de vue sans comprendre comment les sciences sociales se construisent, à la fois dans la rupture et la continuité des paradigmes.  
Exemples : Grandes dates de l'histoire du syndicalisme français. Sens du suffixe "néo" dans néokeynésien ? Principales étapes de la construction européenne.
- Les mécanismes économiques et une représentation de l'économie. Trop de candidats ignorent ce qu'est une économie de marché et semblent penser qu'une administration bienveillante organise toute l'activité économique et protège le citoyen des excès des rapports marchands. Il n'est pas inutile de se renseigner sur la formation des prix, des salaires et du taux d'intérêt. Toujours aussi frappante est l'illusion concernant les phénomènes monétaires et bancaires. L'exposé des mécanismes doit présenter les hypothèses pertinentes, proposer des relations logiques, suggérer des limites.  
Exemples : Arbitrage travail/loisir pour expliquer la croissance de la fonction d'offre de travail. Effet Keynes (ou balançoire).
- La représentation graphique ou schématique. Le passage à la représentation est révélateur d'une compréhension véritable des concepts. Les exposés suivis d'une

piètre prestation lors des questions au tableau donnent à penser que les connaissances ont été apprises mais non comprises. Pour rappel, tout graphique doit être réalisé en prenant soin d'indiquer les grandeurs qui figurent sur les axes et le candidat est systématiquement interrogé sur le sens des courbes tracées. Des marges de progression existent.

Exemples figurant avec la liste des sujets posés.

## **Conclusion et conseils aux futurs candidats**

Les candidats les plus convaincants ont compris que l'ESH ne se résumait pas à une suite de préceptes autorisés ("le keynésianisme hydraulique", "le libéralisme extrême" étant les plus souvent cités, sans savoir en quoi ces qualificatifs sont pertinents...) qui masquent maladroitement un apprentissage mécanique de l'économie. Les grands auteurs de la sociologie sont cités mais leurs thèses sont méconnues. Ce qui est demandé n'est ni une recension exhaustive ni un survol qui gommerait l'intérêt d'une référence. L'analyse économique s'appuie sur des raisonnements proprement économiques qui font sens. Quant à la sociologie, elle se structure autour de paradigmes qui sont autant de portes d'entrée que l'on peut mobiliser dans un plan. Les candidats doivent se méfier des formes détournées du discours commun; s'ils étudient l'histoire c'est pour prendre du recul et mettre en perspective des questionnements. Savoir mesurer les phénomènes est indispensable ; savoir quel est le lien entre un outil théorique et la représentation graphique montre que l'on a aussi compris le sens des termes que l'on emploie ("fonction convexe", "déciles"). Enfin, la forme importe : le temps consacré à chacune des parties doit être approximativement équilibré et réduire la durée de l'introduction permettrait de faire jouer à la conclusion son rôle de synthèse, puis d'ouverture.

Les candidats qui réussissent l'épreuve (et on a vu qu'ils étaient nombreux) se préparent tout au long de leur formation. Outre une habileté à mobiliser leurs connaissances et à les exposer de manière structurée, ils gagnent en crédibilité lorsqu'ils argumentent sans chercher à citer une multitude d'auteurs et d'ouvrages, dont on s'aperçoit vite qu'ils n'ont pas été lus. Les attentes pour l'épreuve orale confortent l'intérêt d'une préparation progressive qui porte ses fruits dès les épreuves écrites.

## **Sujets de la session 2024**

Entre crochets [...] figurent les représentations graphiques demandées ou retenues lorsqu'elles étaient suggérées par le candidat.

1. *L'homo economicus*. [Courbes d'indifférence et taux marginal de substitution]
2. Quels problèmes pose le ralentissement des gains de productivité ? [modèle de Solow ou fonction de production à productivité marginale décroissante]
3. L'Organisation Mondiale du Commerce a-t-elle un avenir ? [effets d'un droit de douane en équilibre partiel]
4. La réindustrialisation, un impératif ? [courbe de Kuznets des inégalités]
5. Comment protéger les actifs environnementaux ? [modèle de Coase: détermination du prix d'un permis d'émission]
6. Capital contre travail: le retour des conflits? [modèle WS-PS: pouvoir de négociation]
7. Plafonner les loyers, est-ce efficace ? [marché du logement locatif: incidence de politiques publiques]
8. L'environnement, une nouvelle "tragédie des communs" (Hardin)? [taxe pigouvienne]
9. Qu'est-ce qu'une entreprise ? [l'équilibre du producteur]

10. L'égalité entre investissement et épargne dans l'analyse économique. [équilibre macroéconomique ressources/emplois ou marché des fonds prêtables]
11. L'équation quantitative de la monnaie a-t-elle encore un sens aujourd'hui? [demande de monnaie dans l'analyse keynésienne]
12. La relocalisation : recul de la mondialisation ou opportunité ? [modèle ricardien de spécialisation à partir de coûts du travail]
13. La rareté : le retour d'un monde ricardien ? [fonction de production à rendements décroissants]
14. Comment combattre les rentes ? [rente de monopole]
15. Y a-t-il une limite à la mondialisation ? [B. Milanovic: courbe de l'éléphant]
16. Sécurité économique et chocs externes. [incidence d'un choc climatique négatif dans le cadre d'un modèle OA/DA]
17. Les accords commerciaux régionaux, une mondialisation tronquée? [Modèle de Krugman: détermination du seuil d'intégration]
18. Une démondialisation irrésistible ? [incidence du protectionnisme en équilibre partiel]
19. La dévaluation de la monnaie nationale permet-elle de desserrer la contrainte externe? [courbe en J]
20. La politique monétaire en économie ouverte: quelles contraintes? [modèle Mundell-Fleming]
21. Vers une multipolarité du SMI ? [triangle des incompatibilités]
22. Les devises sont-elles en concurrence ? [taux de change d'équilibre fondamental]
23. Les jours du dollar comme monnaie internationale sont-ils comptés? [Parité des taux d'intérêt]
24. La régulation financière peut-elle écarter le risque de crise ? [ratios prudentiels]
25. Les promesses de la globalisation financière ont-elles été tenues ? [marché obligataire: détermination des taux longs]
26. Indemniser le chômage ? [Incidence de l'indemnisation du chômage dans une représentation néoclassique du marché du travail **ou** modèle de *search* de Stigler]
27. Quelle est l'influence des syndicats de salariés sur le marché du travail ? [modèle WS-PS: courbe PS]
28. Qui détient le pouvoir dans l'entreprise ? [équilibre du producteur]
29. Les inégalités freinent-elles le développement ? [modèle de croissance de long terme: Solow]
30. Le multiplicateur de dépenses publiques : un outil pertinent pour la politique budgétaire? [modèle de Samuelson et expression du multiplicateur en économie ouverte/fermée]
31. Le libre-échange est-il compatible avec la transition écologique ? [modèle ricardien de l'échange international et des coûts relatifs]
32. L'expansion de la sphère publique a-t-elle des limites ? [courbe de laffer]
33. Qu'apporte la théorie des jeux à l'analyse des comportements individuels ? [dilemme du prisonnier]
34. Les déterminants du cours du pétrole. [marché du pétrole, cartellisation]
35. Sauver les banques en difficulté? [création monétaire par les banques centrales]
36. Le PIB est-il un bon indicateur de la richesse d'un pays? [comptabilité nationale: calcul du PIB selon trois optiques]

37. La concentration est-elle inéluctable pour l'entreprise capitaliste ? [fonction de production à rendements croissants]
38. Quelles sont les incidences d'une sortie de l'Union européenne pour un pays membre? [Modèle de Krugman: détermination du seuil d'intégration]
39. Les élites en France depuis le début du XIXe siècle.
40. Renforcer le capital humain pour renouer avec la croissance de la productivité? [rendements décroissants, constants et croissants]
41. Dans les sociétés modernes, les liens sociaux se distendent-ils ?
42. Pourquoi chercher à stabiliser le ratio dette publique/PIB ? [condition de stabilité de la dette : Domar]

### 3) Épreuve de culture générale

*Coefficient 10*

#### **Explicitation de l'épreuve**

L'épreuve d'admission de culture générale se déroule à la suite d'une préparation de 30 minutes et d'une prestation de 25 minutes, composée de 15 minutes allouées au candidat et 10 minutes consacrées à un entretien avec le jury. L'épreuve est affectée d'un coefficient 10. L'épreuve de culture générale repose sur un commentaire de texte contemporain à dimension ou à visée argumentative. Il peut être issu d'une œuvre littéraire ou philosophique, d'un article ou d'un essai. Il s'agit d'en proposer une approche problématisée. Cette exigence nécessite d'élaborer une introduction qui replace le ou les thèmes abordés dans leur contexte historique, intellectuel et culturel, qui dégage les interrogations et leurs enjeux dans une problématique claire et qui articule, de manière organisée, les grands axes qui constituent le texte. La présentation qui suit cette introduction doit permettre au candidat de faire montre de sa compréhension des thématiques abordées comme de sa capacité d'analyse et de synthèse dans un plan composé autour des idées essentielles du texte. Des connaissances précises doivent être convoquées pour cerner ou élargir les références comme le point de vue envisagés dans le texte, mettre en perspective les questions en jeu, leurs implications sous-jacentes et leurs conséquences. Le candidat doit également faire montre de sa capacité à développer une réflexion personnelle, toujours argumentée, sur les enjeux du texte. Tous ces aspects visent à enrichir la présentation des candidats et doit leur permettre de parvenir à satisfaire l'intitulé même de cette épreuve dite de « culture générale ».

L'entretien qui suit est consacré à une réflexion sur le texte étudié lors de la première partie de l'épreuve. Le jury interroge pour élargir la présentation du candidat ou pour l'amener à réfléchir sur les points qui n'auraient pas attiré suffisamment son attention. Le jury rappelle que l'objectif de l'entretien est de permettre au candidat de se valoriser et qu'il faut toujours tenter de répondre aux questions. Dans toute la durée de l'épreuve est également évaluée la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté, correction et rigueur.

## Rapport de l'examineur : Madame Claudia DE OLIVEIRA GOMES

### Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 103

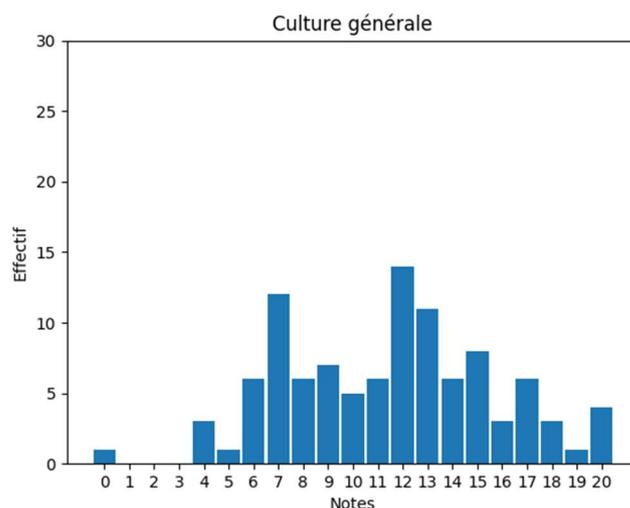
Écart-type : 4,17/20

Note médiane : 12/20

Note moyenne : 11,48/20

Premier quartile : 8/20

Troisième quartile : 14/20



### Commentaires sur la session 2024

Le Jury a vu cette année 103 candidats à l'épreuve orale de culture générale. Le format de l'épreuve était constitué d'une préparation de 30 minutes et d'un passage de 25 minutes, décomposé en 15 minutes pour le candidat et 10 minutes pour la reprise. Le coefficient élevé (10) a fait cette année encore de la culture générale une épreuve discriminante. Les sujets étaient, comme l'année précédente, constitués de textes compris entre 650 et 750 mots, ils portaient tous sur des réflexions contemporaines dont les sujets étaient très variés : politiques au sens large, sociologiques, philosophiques, historiques etc...

La plupart des candidats étaient correctement préparés, contrairement à l'année précédente. Dans les meilleurs cas, elles et ils ont proposé un commentaire du texte qui explicitait les éléments de référence internes au texte et qui mettait en valeurs les échos pertinents que suscitaient leur lecture. Des notes très élevées ont récompensé les meilleures prestations.

Pour la partie de l'exposé proprement dit que les candidats réalisent en 15 minutes, on regrette que certains aient cru qu'ils devaient proposer une lecture - la taille du texte aurait dû les en dissuader. D'autres, de manière plus pénalisante, ont assez curieusement dissocié l'épreuve entre un résumé du texte et d'autre part des références accumulées sans guère d'organisation du propos ni de renvoi précis au texte : un commentaire, et c'est toute la difficulté de l'exercice, doit réussir à tisser dans le cours de la lecture le lien entre le propos lui-même et les explications nécessaires à sa compréhension. D'autres, enfin, se sont lancés dans l'exercice sans introduction, plan ni conclusion, se laissant porter au fil de l'eau en quelque sorte. Une épreuve de concours exige une présentation organisée.

Dans la partie de réponses aux questions, le jury tente, de manière toujours bienveillante, de permettre au candidat soit de donner les explications qu'il a omises, soit de vérifier l'exactitude ou la profondeur de la connaissance dont il a fait montre. On ne saurait trop recommander, de manière générale, de *répondre* aux questions. Trop de candidats et, il faut

le dire, de candidates, renoncent à la réponse par crainte de commettre une erreur et se contentent d'un « je ne sais pas » ou d'un « je ne veux pas dire une bêtise ». A vrai dire, le jury entend toutes sortes de sottises qui équivalent à une absence de réponse pour lui et il arrive que, malencontreusement, le candidat connaisse en réalité la réponse à la question posée. Bref, il vaut mieux se lancer que de rester dans une sage réserve.

### **Remarques générales valant pour les épreuves de première et deuxième langue vivante**

Les épreuves de langues vivantes obligatoires portent sur l'anglais (LVA) et sur la langue choisie par le candidat en deuxième langue à l'écrit (LVB).

Les épreuves de première et deuxième langue vivante consistent en un commentaire de document (texte, support vidéo, audio ou visuel), suivi d'un entretien autour d'un ou plusieurs thèmes d'actualité suggérés par le document.

S'il s'agit d'un document écrit, sa longueur est comprise entre 500 et 700 mots.

S'il s'agit d'un document vidéo, sa durée n'excède pas 5 minutes.

S'il s'agit d'un document audio, sa durée n'excède pas 2 minutes et 30 secondes.

Le candidat fait, à cette occasion, la preuve de ses connaissances concernant la civilisation de l'aire linguistique concernée.

Le niveau souhaité correspond :

- pour le russe, l'arabe moderne et le chinois à B1 ;
- pour les autres langues vivantes, à B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

La durée totale de l'épreuve proprement dite n'excède pas 25 minutes :

- le candidat dispose de quinze minutes pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée. Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il déborde nettement cette durée, sa note s'en ressent ;
- cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est de dix minutes.

## 4) Épreuve d'anglais

Coefficient 5

### Explicitation de l'épreuve

Temps de préparation : 30 minutes.

Le candidat dispose de quinze minutes – durée souhaitable – pour présenter un compte-rendu du document et un commentaire en tenant compte de la spécificité de l'aire linguistique concernée.

Le respect de cette consigne est important : si le candidat s'arrête nettement avant quinze minutes ou s'il n'a, de manière nette, pas fini au bout de vingt minutes, sa note s'en ressentira forcément.

Cette présentation est suivie d'un entretien, dont la durée est comprise entre dix minutes – durée souhaitable – et cinq minutes.

La durée totale de l'épreuve n'excède pas 25 minutes.

### Rapport de l'examinatrice : Madame Susan WALTERS-GALOPIN

#### Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 103

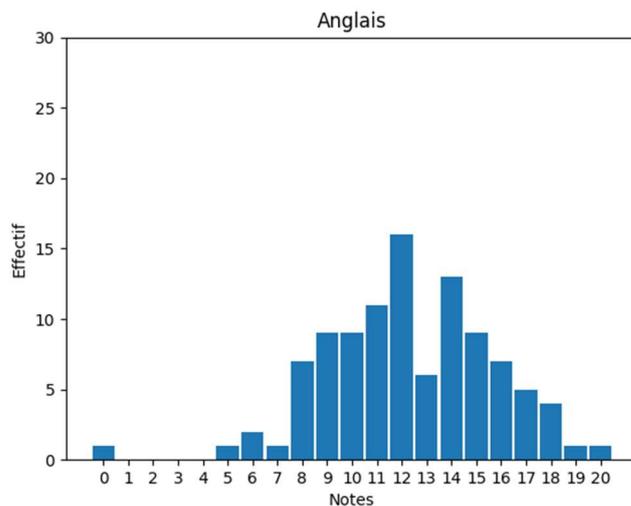
Écart-type : 3,36/20

Note médiane : 12/20

Note moyenne : 12,3/20

Premier quartile : 10/20

Troisième quartile : 15/20



### Commentaires sur la session 2024

Cette année encore le jury s'est réjoui de constater que la très grande majorité des candidats était bien préparée à l'épreuve. Dans leur grand ensemble, les candidats proposent une introduction apportant des éléments de contexte du document à étudier et une synthèse structurée du dit document, accompagnées d'une analyse et d'un commentaire étayé d'exemples pertinents qui permet d'élargir leur propos à des notions de civilisation et /ou d'actualité de la sphère anglo-saxonne, ainsi que de réfléchir le cas échéant sur les points de vue évoqués dans le document à l'étude.

Il est attendu que la présentation du candidat dure environ 15 minutes. Elle ne doit pas dépasser 20 minutes afin de permettre un entretien avec le jury qui donnera l'occasion au candidat d'approfondir certains points ou d'élargir le débat à des notions parallèles ou complémentaires au sujet du document étudié. Quelques candidats ont proposé des présentations d'à peine dix minutes qui malheureusement s'avèrent trop superficielles ou pauvres en éléments de contexte pour mériter une bonne note. Néanmoins, le jury a constaté que la très grande majorité des candidats est soucieuse de respecter la durée de différentes parties de l'épreuve.

### **Commentaires particuliers**

Il est utile de rappeler que le candidat doit bien distinguer les différentes étapes de la présentation. Il est important que les différentes parties soient bien identifiables et distinctes les unes des autres afin que la logique de la présentation soit claire. Le jury est heureux de constater que de nombreux candidats utilisent avec aisance des phrases ou d'expressions de transition entre les différentes parties de l'exercice, mais il faut veiller à ne pas les plaquer de façon trop artificielle et les varier d'une partie à l'autre. Certaines expressions sont employées de manière approximatives (par exemple, « The document deals about... » au lieu de « The document deals with... ») et certains candidats emploient des calques linguistiques (telles que « in a first / second time ».) Il est conseillé de marquer une courte pause entre chaque partie de la présentation. Par ailleurs, il est souhaitable d'éviter un débit excessivement rapide tout au long de la prestation.

L'introduction a pour but de présenter rapidement la nature du document, son auteur si possible et son contexte dans l'actualité plus ou moins récente d'un ou des pays anglo-saxons. Pour cela il est utile de connaître les grandes publications de la presse écrite (*The New York Times*, *The Washington Post*, *The Guardian*, *The Economist*, *The Times*, *The Atlantic* ou *the New Statesman* entre autres), les stations de radio et les podcasts (notamment BBC Radio 4, cnn.com, npr.org) ainsi que les chaînes d'information telles que BBC News, CNN, NPR, Channel 4 News, VOA etc. Le candidat peut inclure une phrase simple de présentation telle que 'This document is taken from The Guardian.' ou bien 'This audio document is an extract from BBC News.' tout en évitant les maladresses comme 'The document is extracted from...'. Une familiarité avec les grandes sources médiatiques et leurs orientations politiques éventuelles facilitera l'analyse du document et donnera d'emblée quelques indices de compréhension au candidat.

Le compte-rendu du document proposé doit démontrer que le candidat a bien perçu et compris les différents éléments de son contenu ainsi que sa structure. Il est possible de rendre compte du contenu du document de façon linéaire ou thématique, mais la structure de la présentation doit être claire et éviter la simple paraphrase du document. Par ailleurs, un recours excessif aux citations directes du document ne permet pas au jury de bien évaluer le niveau de compréhension du candidat. Même s'il n'est pas nécessaire de mentionner tous les détails du document fourni, le compte-rendu peut contenir des références aux exemples utilisés par son auteur afin que le candidat puisse démontrer sa compréhension de ceux-ci. En effet, certains documents peuvent contenir de nombreux exemples illustrant les arguments de l'auteur, et les éliminer systématiquement réduirait le document à son simple squelette.

A propos de l'analyse du document, comme indiqué ci-dessus, il peut être pertinent d'évoquer le point de vue de son auteur si celui-ci présente un point de vue subjectif. Il peut également être intéressant de commenter le ton d'un article, l'humour ou l'ironie figurant souvent dans la presse anglo-saxonne, par exemple. Une analyse spécifique de l'emploi des statistiques au

service d'arguments en contexte est nécessaire. Une analyse des images ou du fond sonore d'une vidéo peut également apporter des éléments intéressants. Enfin une étude du contexte du document permettra au candidat de signaler des évolutions récentes ayant eu lieu depuis la date de publication de celui-ci.

En effet, afin de réussir le commentaire du document, il est indispensable d'être au fait de l'actualité des pays anglo-saxons de l'année précédente, et même des événements de la semaine du concours. Ceci est particulièrement vrai lors d'une actualité très riche en mai / juin. Cependant il faut éviter de vouloir en faire la preuve à tout prix. Un événement de l'actualité mérite d'être cité s'il apporte un éclairage au document à l'étude. En revanche, certains candidats ont plaqué un récit des événements récents dans un commentaire qui avait pour thème un autre domaine, ce qui avait pour conséquence de déséquilibrer leur propos.

Le jury se réjouit de constater que la grande majorité des candidats maîtrise le lexique nécessaire pour évoquer les sujets d'actualité de l'année ainsi qu'un certain nombre d'expressions idiomatiques. De même, il faut disposer de quelques connaissances sur les différences des systèmes politiques, éducatives et autres des pays anglophones afin d'éviter des maladresses tant au niveau de l'analyse que du vocabulaire. Compte tenu de l'actualité de l'année, il paraît indispensable d'avoir quelques notions sur la monarchie, son rôle et ses relations avec les médias, les systèmes électoraux des Etats-Unis et de la Grande Bretagne et les programmes des partis politiques, l'immigration aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, les enjeux du dérèglement climatique dans les pays anglophones, et le rôle du *Congress*, du *Senate*, du Président des Etats-Unis et de la *Supreme Court* (tout en évitant d'utiliser à l'oral les abréviations *POTUS* et *SCOTUS* !).

La grammaire reste un point sensible pour un certain nombre de candidats. Il est regrettable de constater que nombre d'entre eux négligent encore les terminaisons verbales et ne savent pas employer correctement les articles ou les possessifs, ce qui peut donner lieu à l'utilisation de formes erronées comme « the Trump's speech » ou « the Brexit ». Cependant, même si l'oubli de « s » aux verbes à la troisième personne du singulier du présent simple ou l'ignorance de la syntaxe d'une forme interrogative est regrettable chez certains, de nombreux candidats se montrent capable de s'autocorriger et de fournir une syntaxe satisfaisante.

Le jury se réjouit de constater que la majorité des candidats maîtrise un lexique général d'un registre approprié et un lexique spécifique aux domaines figurant dans l'actualité de l'année du concours. Seuls quelques candidats ont recours aux gallicismes maladroits ou, dans le stress du moment, à la prononciation « à l'anglaise » de vocabulaire français. Par ailleurs, cette année, le jury a constaté que quelques candidats utilisaient une quantité excessive d'expressions idiomatiques apprises par cœur. Il est évidemment utile de se servir de ces expressions mais il faut veiller à éviter leur répétition et à bien comprendre leur sens afin de les utiliser à bon escient.

Pour ce qui est du niveau phonologique des candidats, le jury constate des efforts fournis pour rendre la prononciation la plus authentique possible. La majorité des candidats fait des efforts (avec plus ou moins de succès) sur l'accentuation de mots. Il est également important de soigner l'accentuation de phrase. Par exemple il est maladroit d'employer une expression forte telle que 'I am thoroughly convinced that....' sans utiliser des accents toniques correctement placés pour souligner sa conviction. Les voyelles et surtout les diphtongues restent problématiques pour beaucoup (dans des mots tels que « power » ou « change ».) Il convient de s'entraîner à prononcer les phonèmes les plus problématiques afin de ne pas confondre :

live / leave  
ship / sheep  
no / now  
eye / high  
otter / author  
sell / sale  
woman/ women  
eat / heat / hit

## **Conclusion et conseils aux futurs candidats**

Avoir un bon niveau d'anglais à l'oral est un travail de longue haleine qui nécessite un réel engagement personnel. Il est impératif de s'exposer de façon régulière à un anglais oral authentique, par le biais des journaux télévisés en ligne ou bien des bulletins d'information de la radio numérique ou des podcasts traitant de sujets d'actualité ou de questions de civilisation. Les futurs candidats pourront consulter les sites web de la BBC, de CNN ou de NPR, s'abonner aux podcasts de la presse écrite telle que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times* ou *The New Yorker*, des podcasts d'autres sources comme *The NewsAgents*, *Americast*, *Matter of Opinion*, *Ways to change the world*, *These Times* ou *The Bunker* ou alors visionner des extraits de journaux télévisés de sources diverses sur le site Youtube.com.

Il convient aussi de faire un travail de sensibilisation aux sons de la langue anglaise qui peuvent être problématiques pour les francophones (telles que les voyelles et diphtongues, les « th /s / h » etc...) afin de perfectionner leur prononciation.

Enfin, une révision générale de la grammaire anglaise semble nécessaire afin de développer des automatismes quant à la conjugaison des verbes ou l'utilisation des articles, par exemple, et de limiter les maladroites encore trop nombreuses chez beaucoup de candidats.

### **Liste non exhaustive de sujets proposés.**

**Tous les documents datent de l'année précédant le concours.**

#### **Textes**

An AI-risk expert thinks governments should act to combat disinformation, *The Economist*, Feb 6th 2024

How to overcome the biggest obstacle to electric vehicles, *The Economist*, February 1st 2024

Why It's Hard to Explain Joe Biden's Unpopularity, *New York Times*, March 9th

Royal family expectations, *The Guardian*, 15th March 2024

Sunak's 'aspirations' for defence are pathetic and a danger to security, *The Daily Telegraph*, February 4th 2024

#### **Documents audio**

Climate change and politics, *The Economist*, March 4th 2024

Missile fails test, *BBC News*, February 21st 2024

Immigration issues in Arizona, *NPR*, March 11th 2024

Weight loss drugs, *The Economist*, March 7th 2024

Ban on smoking for young people in the UK, *The Economist*, March 7th 2024

#### **Extraits de vidéo**

Is tourism damaging?, *BBC World News*, August 2023

The crisis in the NHS, *New York Times*, December 2023,

The falling birth rate in the world, *BBC News*, March 2024

Affirmative action for the Rich, New York Times, September 2023  
Ban on smoking for a whole generation, Channel 4 News, March 2024  
Why Aldi is America's fastest-growing supermarket, Wall Street Journal, November 2023

## 5) Épreuve de langue vivante autre que l'anglais

Coefficient 5 en langue vivante 2

### Répartition des notes

Nombre de candidats interrogés : 103

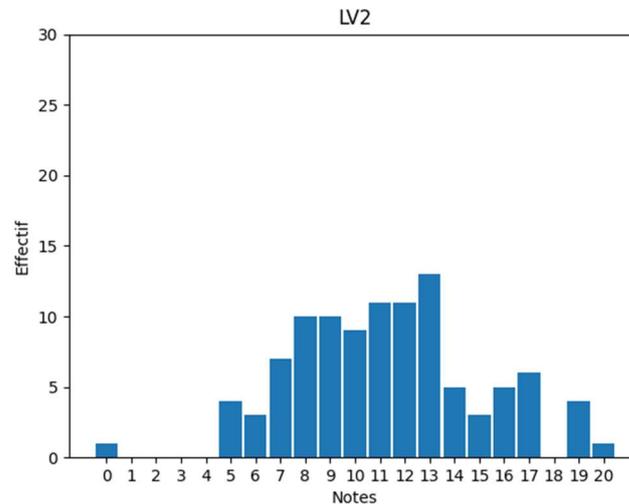
Écart-type : 3,73/20

Note médiane : 11/20

Note moyenne : 11,28/20

Premier quartile : 9/20

Troisième quartile : 13/20



### a. Allemand

#### Explicitation de l'épreuve

L'épreuve d'admission en allemand consiste en un document journalistique portant sur l'actualité de l'année. Les articles de presse retenus pour la session 2024 comprenaient entre 550 et 700 mots. Des 26 documents, six étaient des vidéos dont la plus longue était de trois minutes et 21 secondes. Les documents sont tirés de sources différentes - *Der Spiegel*, *Die Zeit*, *Deutsche Welle*, *tagesschau.de*, *Der Standard*, *Südwestdeutscher Rundfunk*, *Neue Zürcher Zeitung*, *ardmediathek.de* etc. - et recouvrent l'actualité de l'année écoulée (juin 2023 à juin 2024). Le jury a veillé à ce que la grande majorité des sujets porte sur les points importants de l'actualité des pays germanophones, l'objectif étant de valoriser les candidats assidus et réguliers qui sont capables d'utiliser leur savoir-faire linguistique afin de présenter un discours cohérent et articulé en faisant preuve à la fois de références civilisationnelles et d'une réflexion personnelle. Voici quelques exemples de documents et de thématiques :

Source	Titre	Sujet
Frankfurter Rundschau	Ist Deutschland « der kranke Mann Europas »	la situation économique de l'Allemagne
Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung	Deutsche Einheit: Der Osten ist eine Bereicherung	la place de l'Allemagne de l'Est
www.tvo.de	PISA-Studie 2023: Deutsche Schüler schneiden so schlecht ab wie nie (Video)	l'état du système scolaire allemand
Neue Zürcher Zeitung	Geld, Glück und Sinn: Warum die Geburtenrate in der Schweiz und in Deutschland immer weiter fällt	les raisons de la faible natalité
Deutsche Welle	Wie sicher ist die Fußball-EM in Deutschland? (Video)	l'Euro et la question de la sécurité
Die Zeit	Geburtstag in düsteren Zeiten: Nato wird 75	les 75 ans de l'OTAN et la menace militaire actuelle
Deutschlandfunk	Bayerns Staatsregierung führt Genderverbot ein	la question du langage inclusif et son interdiction par le <i>land</i> de Bavière
www.srf.ch	Wohnungsnot - ein altes Problem weitet sich aus	l'habitat en Suisse

Le candidat a trente minutes afin de préparer un résumé et un commentaire. Il présentera son exposé en quinze minutes. Les dix minutes restantes sont consacrées à un échange pendant lequel le jury essaie de faire préciser aux candidats certaines informations du texte, prend appui sur des aspects du commentaire personnel en invitant les candidats à approfondir ou à nuancer leurs propos et pose des questions de connaissances factuelles en lien avec la thématique du texte et/ou les propos du candidat. Il peut y avoir aussi des questions sur d'éventuels séjours des candidats dans un pays germanophone ou alors leur motivation de rejoindre l'armée française, notamment dans un contexte géopolitique trouble. Il convient de préciser bien évidemment que les candidats qui « avouent » n'avoir jamais séjourné en Allemagne ne sont pas pénalisés pour autant.

## **Rapport de l'examineur : Monsieur Michael TILLMANN**

### **Commentaires généraux et critères d'évaluation**

Les attendus du résumé sont la restitution des informations importantes du document proposé où le candidat doit faire preuve d'une solide compréhension globale et d'une compréhension fine convenable. Avant de commencer à restituer les informations du document, le résumé peut être « cadré » par une mise en contexte soulignant l'intérêt du document. Il n'y a aucune obligation de le faire. Les candidats qui choisissent cette approche doivent juste veiller à ce que leur accroche soit réellement pertinente.

Les attendus du commentaire sont : une problématique clairement formulée qui prend réellement appui sur le texte, avec ou sans annonce du plan ; un développement articulé pertinent montrant la capacité du candidat à développer un point de vue personnel nourri de connaissances civilisationnelles et d'actualité ; développement qui peut déboucher sur une conclusion qui résume rapidement ce qui a été dit et qui propose une ouverture logique permettant de lancer l'échange entre le candidat et le jury.

L'articulation du discours présenté est un critère d'évaluation à part. Elle est à cheval entre le fond et la forme puisque ce terme comprend à la fois l'organisation, logique et cohérente, du discours et sa présentation rhétorique par des amorces (p.ex. : *außerdem weist der Autor darauf hin, dass...*), conjonctions (p.ex. : *weil, wenn, obwohl, auch wenn, bevor* etc.), par des connecteurs logiques (*darüber hinaus, deshalb, andererseits, dazu, im Gegensatz dazu* etc.). Les candidats sont nombreux à produire un discours organisé sans que cette organisation logique soit soutenue par une rhétorique appropriée.

Du côté de la forme, la maîtrise des mécanismes de la construction de la phrase allemande ainsi que la richesse et la précision lexicales sont des critères d'évaluation. L'objectif n'est pas tant de produire un discours linguistiquement irréprochable que de montrer que l'on sait construire la phrase allemande en respectant - la plupart du temps - les fondamentaux (forme et place du verbe, déclinaison de l'article, idéalement de l'épithète etc.). Que les candidats fassent des erreurs ne pose aucun problème ; que les erreurs soient systématiques sans que le candidat semble en avoir conscience aura fort probablement une incidence sur la note linguistique. Mais ce qu'il faut surtout éviter, c'est de produire des erreurs trop nombreuses qui empêchent le jury de comprendre ce que le candidat veut dire. Cette remarque, bien évidemment, vaut tout autant pour la grammaire et la syntaxe que pour le vocabulaire et la prononciation. En effet, les connaissances lexicales doivent être suffisamment étendues pour que les candidats puissent exprimer ce qu'ils ont envie de dire (vocabulaire général) et suffisamment précises pour parler des thématiques civilisationnelles et d'actualité (vocabulaire technique). Et il ne faut pas non plus négliger la prononciation qu'il faut soigner suffisamment pour se faire comprendre.

Enfin, le dernier critère qui a un certain poids, mais à la marge seulement, évalue la spontanéité de la prise de parole, la réactivité du candidat et sa capacité à comprendre les questions du jury et à fournir des réponses, improvisées ou semi-improvisées, pertinentes si possible. C'est une compétence qui en réalité est au croisement du savoir-faire et du savoir-être.

On peut, si l'on veut, résumer les critères d'évaluations dans ce tableau :

<b>Critères d'évaluations</b>	
<b>Le fond</b>	<u>Résumé :</u> - compréhension globale - compréhension fine
	<u>Commentaire :</u> - problématique articulée sur le document - développement pertinent - conclusion éventuelle
	<u>Commentaire et échange :</u> - connaissances d'actualité et de civilisation liées à la thématique traitée
<b>Le fond et la forme</b>	<u>Articulation :</u> - organisation du discours - connecteurs logiques
<b>La forme</b>	- grammaire et syntaxe - vocabulaire général - vocabulaire technique - prononciation
<b>Réactivité</b>	- prise de parole improvisée ou semi-improvisée pendant l'échange

### **Commentaires particuliers**

A la lecture de ces remarques, certains élèves penseront peut-être qu'ils ne pourront jamais répondre à ces attentes. En réalité, cette impression est fautive. Il est essentiel de suivre les conseils des professeurs qui accompagnent les élèves pendant toute l'année et il est primordial que les efforts des étudiants soient réguliers et constants. Pendant la session 2024, dix-huit candidats sur les 48 germanistes admissibles ont eu une note égale ou supérieure à treize. Cela ne veut pas dire que toutes les prestations ont été parfaites mais elles ont été suffisamment solides, voire bonnes pour que les candidats aient une note qui favorise leur intégration. Il est aussi très satisfaisant de voir que la plupart des candidats qui avaient déjà été admissibles l'année précédente ont pu améliorer leur performance (dont un qui a presque doublé sa note, passant de huit à dix-sept). La quasi-totalité a eu une meilleure note qu'il y a un an, preuve que le travail paie du moment où l'on s'y met sérieusement et pas au dernier moment...

Parmi les erreurs récurrentes, y compris les erreurs de méthode, qui concernent bon nombre de candidats cette année, il faut mentionner, à l'instar de l'année passée, les points suivants :

- Pour certains candidats, la prononciation est mauvaise, négligée ou défaillante à tel point que la compréhension s'en trouve affectée. Il ne faut pas sous-estimer l'impression, désastreuse, qu'une mauvaise prononciation compromettant la compréhension peut laisser auprès du jury. Et ce pour deux raisons : d'abord, comment juger de la fidélité d'un résumé ou de l'intérêt d'un commentaire ou des connaissances civilisationnelles si on ne comprend pas ce que le candidat dit ? Ensuite, la difficulté de l'allemand pour les étudiants francophones ne se situe pas au niveau de la prononciation. Les erreurs trop fréquentes dans ce domaine disent donc très clairement un manque de pratique régulière.

- Les vraies difficultés de l'allemand pour les francophones, au-delà de la mémorisation du vocabulaire, sont plutôt la place du verbe, la forme verbale et la déclinaison. Ce qui a frappé le jury, ce ne sont pas les défaillances occasionnelles, en réalité bien normales, notamment à l'oral, mais l'impression donnée par certains candidats d'ignorer les règles et régularités qui structurent la langue allemande. Ainsi, il y a eu trois candidats seulement qui se sont distingués par une réelle maîtrise de la déclinaison de l'article ; sur 48 candidats, c'est bien peu... Là aussi, trop d'erreurs grammaticales et syntaxiques peuvent gêner considérablement la compréhension de ce que le candidat veut dire. Il vaut mieux pratiquer un allemand simple, efficace et maîtrisé que de produire des phrases « anarchiques » dont le jury doit deviner le sens.
- En ce qui concerne la méthode, l'accroche d'actualité ou une mise en contexte que proposent certains candidats avant de commencer le résumé ne sont pas une nécessité. Elles peuvent être intéressantes si elles permettent d'amener la problématique du texte et notamment si elles contiennent des aspects que reprendra le commentaire. C'est surtout une manière de capter l'attention du jury. Si l'accroche est trop générale ou n'est pas réellement reliée au document, il est peut-être plus opportun de s'en passer.
- Le commentaire doit toujours prendre appui sur le texte et faire découler de celui-ci une problématique permettant au candidat de proposer une réflexion personnelle nourrie d'informations sur l'histoire, l'actualité, la civilisation allemandes. Trois erreurs fréquentes ont été observées. Quelques candidats sont restés trop près du texte en apportant donc une faible plus-value personnelle. D'autres, plus nombreux, ont négligé d'explicitier le lien logique qui liait leur commentaire au document qu'ils venaient de résumer. Cela peut donner l'impression de vouloir plaquer un « commentaire de cours » sur le texte, souvent sous forme d'une liste de points d'actualité. Et puis il y a ceux qui ont de réelles connaissances, nombreuses et précises, et qui ont légitimement envie de montrer l'étendue de leur savoir. Le risque, observé à plusieurs reprises, est de proposer un commentaire « fourre-tout » au lieu de faire le tri des connaissances pour savoir lesquelles peuvent se mettre au service d'une réflexion personnelle pour répondre à la problématique annoncée.
- Dernière remarque, proposer une organisation claire du discours est une chose, la rendre manifeste en est une autre. Les amorces, connecteurs logiques et conjonctions de subordination sont là pour vous aider à le faire. L'avantage de leur utilisation est de rendre évidents les enchaînements logiques de l'exposé et de faciliter la compréhension du jury. Seule, une pratique régulière vous permettra de le faire de manière naturelle et quasi « invisible ».
- En conclusion, on peut certes dire que l'exercice n'est pas simple mais surtout qu'il nécessite un entraînement régulier. Ce qui nous amène à la section suivante.

## **Conclusions et conseils aux futurs candidats**

En effet, le jury a surtout envie de donner deux recommandations aux futurs candidats : premièrement, écouter les conseils que les professeurs leur prodiguent pendant la préparation ; deuxièmement, être le plus régulier et rigoureux possible. Un concours se prépare depuis l'entrée en classe préparatoire jusqu'à la veille des oraux. Et la première chose à faire consiste à déterminer ses points faibles, erreurs de méthode ou lacunes linguistiques pour y remédier patiemment, de semaine en semaine, sans brûler les étapes.

La prononciation se travaille en écoutant des podcasts, en lisant les articles de presse à voix haute (les sites d'actualité proposent souvent un service qui permet d'écouter en même temps ce qu'on lit), en prenant la parole en classe régulièrement.

L'étendue des erreurs de grammaires et de syntaxe se réduit par une assimilation progressive des règles de base, à l'écrit dans un premier temps, à l'oral ensuite. Chaque forme grammaticale que vous estimez utile doit déboucher sur un mécanisme qu'il faut ancrer dans votre mémoire et qui vous servira de guide pour d'autres contextes. Prenons un exemple simple qui relève plutôt de l'actualité de 2022/23 mais qui est toujours utile pour illustrer ce qu'il est important de faire : "Damit schützte Olaf Scholz die Konsumenten und Unternehmen vor den Folgen der Inflation." Il y est question du fameux "Entlastungspaket" de 200 milliards d'euros du chancelier allemand. C'est une phrase d'apparence simple mais qui en réalité prouve une excellente maîtrise de l'allemand. Le verbe conjugué est en deuxième position, l'articulation avec ce qui précède est indiquée par "damit" (ainsi, par là), le complément "vor den Folgen der Inflation" rejeté en fin de proposition parce qu'il dépend directement du verbe, la préposition mixte "vor" est suivi du datif dans un contexte abstrait, le complément du nom féminin "der Inflation" décliné au génitif... Que vous ayez conscience de ces règles et régularités ou non, n'a aucune importance. Les connaître vous aidera à trouver une solution en cas de doute. Ce qui est important en revanche, c'est de créer les automatismes qui vous permettent de produire ce type de phrases sans avoir à réfléchir à chaque détail. Et ces automatismes s'acquièrent en s'exposant le plus possible à l'allemand et en prenant du plaisir à le faire.

L'organisation du discours est plus une compétence intellectuelle transversale qu'une compétence linguistique. Certains élèves le font naturellement, d'autres doivent l'apprendre et s'y entraîner. Néanmoins, chaque langue a ses spécificités et ses pratiques propres à elle pour articuler le discours plus ou moins explicitement. Pour s'entraîner, la lecture d'un article de presse doit s'accompagner régulièrement d'une prise de note détaillée qui retrace le fil conducteur de l'argumentation de l'auteur ou du moins l'enchaînement logique des informations qu'il propose en réfléchissant aux articulations rhétoriques utiles.

## **b. Chinois**

### **Rapport de l'examinatrice : Madame Fangyun QIN**

Une candidate a été interrogée à l'épreuve orale de chinois à la session 2024.

Le document datant du 23 août 2023, intitulé « *Plus on est jeune, plus on fait attention ...* », est extrait d'un article du net. Remanié, il est d'un niveau linguistique accessible de 500 caractères environ, accompagné d'une aide de vocabulaire.

L'article relate de nouvelles tendances de consommation des jeunes actuels. Après trois ans de COVID, ils répartissent leur revenu en privilégiant les sorties simples, telles que les expositions et concerts, le « citywalk » etc., goûter au plaisir simple devient un nouveau mode de vie. En même temps, ils affichent une attitude responsable « verte » dans leurs achats en choisissant des articles qui ne nuisent pas à l'environnement.

### **Conclusion et conseils aux futurs candidats**

Il va sans dire que le niveau A2 ne peut couvrir toute l'étendue de l'actualité dont les domaines sont aussi vastes que variés. En possédant de solides bases des structures de phrases et en adoptant une stratégie adéquate de lecture, il est tout à fait possible de rendre compte avec exactitude d'un texte relatant de l'actualité et de produire un commentaire pertinent.

Le jury recommande aux futurs candidats : de se tenir au courant des actualités politiques, culturelles et sociales, et de consolider les bases des compétences langagières, en s'exerçant régulièrement aux stratégies de lecture, telles que s'appuyer sur les sinogrammes connus vers les mots et tournures de phrases inconnus ... Posséder un noyau de vocabulaire vaste contribuerait à échanger et à exprimer des points de vue personnels avec plus de nuances et finesses, cela permettrait également à accéder à une dimension riche et complexe d'expression orale.

## **c. Espagnol**

### **Explicitation de l'épreuve**

Les candidats ont 30 minutes pour préparer une synthèse puis un commentaire problématisé à partir d'un article de journal de 550 mots environ traitant d'un thème de l'actualité hispanophone. Ainsi, cette année, les candidats ont composé sur des sujets traitant du débat sur *la ley de Amnistía*, les indépendantismes en Espagne, la monarchie, les enjeux environnementaux et sociétaux (impacts, conséquences et adaptations au changement climatique, défense du droit des femmes...), l'élection de Javier Milei, les élections au Mexique, la vague de violence qui secoue l'Amérique Latine et ses conséquences...

Après l'exposé du candidat s'ensuit un échange avec l'examineur afin de préciser certains points et de poursuivre la réflexion tout en permettant au candidat de démontrer sa connaissance du monde hispanophone.

### **Rapport de l'examineur : Monsieur Teddy MAJUREL**

#### **Commentaires généraux**

La **synthèse** ne doit pas être une simple redite de l'article (paraphrase) mais bien une restitution organisée des principaux thèmes ou idées de celui-ci. S'il s'agit d'un article d'opinion, dans lequel l'auteur défend une thèse, critique, alerte, s'indigne, félicite... il convient de le mettre en lumière et de proposer une analyse de discours : quel est l'objectif de l'auteur, sa stratégie argumentative ? Tout cela pour ne pas simplement « raconter » ou « redire » l'article. Une fois la synthèse effectuée, le candidat propose une réflexion personnelle à partir d'un des sujets évoqués dans l'article : c'est le commentaire.

Le **commentaire** permet au candidat de montrer ses connaissances, sa capacité de réflexion et de problématisation dans la langue ainsi que son habileté pour tisser des liens entre différents sujets ou pays. Attention cependant à l'écueil du commentaire hors-sujet qui n'est qu'une simple restitution ou récitation plaquée de fiches apprises par cœur, en forçant parfois le lien avec l'article étudié précédemment. Il faut aussi prendre garde à l'effet « catalogue » qui consiste à citer de façon superficielle un grand nombre de problématiques, pays ou exemples sans réellement approfondir ou démontrer quoi que ce soit. Ainsi, ont été appréciées les prestations qui proposaient une réelle réflexion en s'appuyant sur des exemples précis choisis pertinemment, puis explicités et analysés. Certains étudiants ont même réussi à illustrer leurs propos par des références culturelles (ouvrages, films, documentaires) judicieusement choisies.

Le temps imparti à la synthèse et au commentaire doit durer une quinzaine de minutes et nous avons sanctionné dans la notation les prestations bien trop courtes. De la même façon, nous avons demandé aux candidats de conclure lorsque le temps était dépassé afin de préserver un temps d'échange. Attention à bien structurer chaque partie pour ne pas proposer un oral trop décousu.

L'**échange** a pour but de corriger et préciser certains points évoqués par le candidat lors de sa présentation ainsi que de développer les thèmes laissés de côté durant la première partie. Il ne s'agit en rien de « piéger » le candidat mais bien de l'aider à améliorer sa prestation et donc sa note. De nombreux candidats ont su corriger leurs erreurs, détailler et développer certains points. Sans monopoliser la parole pour permettre un réel échange, il est conseillé de répondre par des phrases complètes et en explicitant ses idées.

## **Conseils aux futurs candidats**

Il ne faut jamais oublier que c'est une épreuve de langue et que celle-ci compte dans l'évaluation. Il est vivement conseillé de s'adresser exclusivement en espagnol à l'examineur une fois entré dans la salle.

Si les candidats avaient tous globalement une bonne connaissance du monde hispanophone (malgré parfois quelques confusions trahissant des révisions de dernières minutes ou tout simplement un stress important), le niveau de langue était lui très hétérogène. Nous conseillons aux futurs candidats de se préparer au plus tôt à l'oral en se mettant régulièrement en contact avec la langue (écoute de podcasts, visionnage de courtes vidéos (Rtve, DW en espagnol, BBC mundo...), séries, films...). Nous leur recommandons de participer activement en cours, de pratiquer une reprise sérieuse de leurs erreurs après les interrogations orales d'entraînement (création de fiches, mémorisation régulière et espacée, remédiation ciblée des erreurs répétées...) ... deux ans de CPGÉ ne sont pas de trop pour se préparer à cet exercice difficile et si les étudiants s'attèlent avec sérieux et régularité à la préparation, les progrès seront lents mais constants et porteront leurs fruits le jour J.

Nous insistons sur quelques erreurs à ne pas faire en langue à l'oral d'un concours de ce niveau : Il faut impérativement réussir à s'exprimer de façon correcte sur des mots usuels d'interaction: "*no lo sé*", "*no [/] recuerdo*", "*no me acuerdo*", "*disculpe*", "*puede reformular por favor*", "*bueno días*" (*por la mañana*), "*buenas tardes*" (*por la tarde*), "*como lo he dicho*", "*por ejemplo*", "*un verdadero problema*"...

Plus que de mémoriser et plaquer des expressions artificielles sensées structurer le discours, nous conseillons aux candidats d'améliorer leur maîtrise structurelle de la langue :  
- absence de la préposition « DE » dans certaines locutions : PERMITIR + [/] + VB INF, DECIDIR + [/] + VB INF, SER + [/] + VB INF (*el objetivo es [/] criticar al presidente*), différence PEDIR / PREGUNTAR...

Certains mots sont très souvent victimes de barbarismes lexicaux, rappelons qu'en espagnol les formes correctes sont : *Europa, La Unión Europea, expresar, dividir, aumentar, el aumento, un hecho, el hecho de que, la respuesta, el párrafo*...

Il est aussi nécessaire de maîtriser les temps du passé (passé simple, imparfait, plus que parfait) pour évoquer les événements auxquels font référence les candidats. Enfin, nous avons apprécié l'effort de certains candidats qui ont respecté la prononciation espagnole. Il est normal pour un francophone de rencontrer des difficultés pour prononcer certains mots et de parfois décaler des accents toniques. Attention toutefois aux erreurs de prononciation qui changent le sens du mot (« *una causa* » prononcé « *una cosa* » par exemple) et à l'apparition systématique du son [z], absent de la prononciation du castillan.

Un dernier conseil pour l'ensemble des oraux : passer à l'oral sur quatre ou cinq matières différentes en une même journée est éprouvant physiquement et mentalement, prenez-en conscience et entraînez-vous en conséquence pour réussir au mieux le jour du concours.

## **Conclusion**

Les précédents conseils ont vocation à améliorer les prestations futures. La majorité des candidats a compris le déroulement de l'épreuve et maîtrisé la méthodologie de l'exercice. Nous avons eu le plaisir d'écouter des prestations de bonne, voire de très bonne qualité et tenons à féliciter les candidats pour leur sérieux et leur engagement lors de l'épreuve ainsi que leurs professeurs pour la qualité de préparation et de travail proposé.

## **Références des documents proposés aux candidats**

La longueur de nombreux articles a été réduite afin de faciliter la synthèse et le commentaire des candidats dans le temps limité. La liste qui suit est non exhaustive.

<https://elpais.com/opinion/2024-03-10/amnistia-para-normalizar.html>

<https://elpais.com/opinion/2024-02-27/superheroes-con-puno-de-hierro.html#?rel=mas>

<https://elpais.com/opinion/2024-04-04/el-dia-que-puigdemont-vuelva-a-espana.html>

<https://elpais.com/america/2023-11-23/la-republica-latinoamericana.html>

<https://elpais.com/mexico/opinion/2023-09-25/mexico-una-libertad-de-prensa-que-agoniza.html>

<https://www.epe.es/es/opinion/20231031/adolescentes-redes-violencia-opinion-elena-fernandez-pello-93988674>

<https://www.epe.es/es/opinion/20231102/monarquia-rato-opinion-joan-tapia-94099266>

<https://elpais.com/planeta-futuro/red-de-expertos/2023-12-20/no-hay-democracia-sin-igualdad-de-genero.html>

<https://elpais.com/argentina/2024-03-12/cuatro-asesinatos-al-azar-y-terror-narco-en-las-calles-milei-endurece-su-politica-de-seguridad-en-rosario.html>

<https://elpais.com/argentina/2023-10-10/futbol-y-politica.html>

## **d. Italien**

### **Rapport de l'examinatrice : Madame Charlotte OSTROVSKY-RICHARD**

#### **Commentaires sur la session 2024**

Cette année, trois candidats ont présenté l'italien à l'oral.

Le candidat ayant obtenu la meilleure note a démontré une maîtrise correcte de la langue italienne, malgré un grand nombre de fautes d'accent, de grammaire et de lexique n'entravant pas la compréhension (accords en genre et nombre, pronoms possessifs, articles, conjugaison). Le commentaire était bien mené et nourri de solides connaissances sur la culture et l'actualité italiennes.

Le candidat ayant obtenu la note intermédiaire s'exprimait dans une langue émaillée de nombreuses fautes de langue (identiques à celles du candidat précédent, ainsi que des barbarismes, des gallicismes, voire des mots en français). La gestion du temps dans le commentaire était déséquilibrée: huit des quinze minutes de parole accordées au candidat ont été consacrées à la présentation et à un résumé trop détaillé de l'article, ne laissant que peu de place au commentaire proprement dit, qui, malgré une structure cohérente et un effort de problématisation, n'a pas approfondi suffisamment la thématique, en proposant des exemples

parfois hors sujet. L'entretien a toutefois permis de vérifier des connaissances linguistiques et culturelles.

Le candidat ayant obtenu la note de 7/20, bien que volontaire et soucieux de mener à bien l'exercice, s'exprimait avec difficulté dans une langue très approximative (lexique très limité, mots incompréhensibles, absence de conjugaison des verbes), qui a largement entaché la cohérence de son propos et a empêché le jury d'apprécier à sa juste valeur ses connaissances personnelles. Une modification persistante de plusieurs syllabes ou de l'intégralité de noms propres très connus (dans les médias, comme Giulia Cecchettin, ou dans le texte même, Paola Cortellesi) a desservi la clarté du commentaire. Ce dernier n'a pas dépassé les 8 minutes de temps, ce qui est insuffisant pour l'exercice.

Rappelons que le commentaire doit durer une quinzaine de minutes. Nous conseillons au candidat de ne pas dépasser 3 ou 4 minutes pour l'introduction (qui comprend la présentation de l'article, son résumé, l'annonce de la problématique et du plan). Le jury donne la préférence aux plans en trois parties, dans la mesure où ce type de développement permet d'explorer toutes les facettes d'un phénomène et de dépasser les simples considérations binaires sur un problème et ses solutions, mais également d'envisager d'autres aspects (comme les causes, les conséquences, les enjeux...) Tous les commentaires, cette année, étaient construits en deux parties, mais pas suffisamment problématisées et approfondies, plus proches d'un catalogue d'aspects que d'une véritable réflexion dialectique.

Rappelons que l'exercice ne consiste pas en un commentaire formel de l'article, mais que le texte est un prétexte à un exposé sur un sujet d'actualité, d'où l'intérêt de bien cerner le thème sur lequel est basé le développement.

Les textes suivants ont été proposés:

- "Cinque euro per entrare a Venezia" (Costanza Oliva, *Avvenire*, 23 aprile 2024) ;
- "Nessuno poteva prevedere il successo di *C'è ancora domani* in tutta Europa (*La Repubblica*, 25 aprile 2024).

## **Conclusion et conseils aux futurs candidats**

Le jury conseille aux candidats, au cours de leurs années de classe préparatoire:

- de s'exercer en grammaire régulièrement en utilisant un manuel de grammaire assorti d'exercices,
- d'apprendre le vocabulaire systématiquement en utilisant un manuel de vocabulaire italien et en construisant ses propres fiches de vocabulaire à partir des cours suivis et des lectures personnelles,
- de lire en italien régulièrement, de visionner films et documentaires en version originale, d'écouter la radio et des podcasts en italien.

Afin de parfaire ses connaissances sur l'histoire et l'actualité italienne, le candidat doit s'appuyer sur un manuel récapitulatif de civilisation italienne et enrichir cette trame par une lecture régulière d'articles de presse dans les grands quotidiens ou hebdomadaires nationaux (*La Repubblica*, *Il Corriere della Sera*, *La Stampa*, *Il Sole 24 Ore*, *Il Fatto Quotidiano*, *L'Espresso*, *Linkiesta*, *Domani*...) En complément, il est utile de suivre l'actualité de l'Italie dans la presse française.

## 6) Épreuves sportives

*Coefficient 10*

### Explication de l'épreuve

Les épreuves sportives du concours, le barème et les conditions d'exécution de ces épreuves sont principalement prévus par l'arrêté du 30 août 2021.

Les notes des cinq épreuves de sport sont calculées sur 20, et la moyenne de ces notes est affectée pour le concours EC 2024 d'un coefficient de 10.

Une moyenne égale ou inférieure à 6 est éliminatoire. Les candidats doivent effectuer les épreuves sportives conformément à l'arrêté précité.

Tout candidat qui, pour une raison quelconque, est contraint d'interrompre les épreuves sportives peut être, sur décision du président du jury, autorisé à effectuer ces épreuves avec une autre série du *même* concours. Il doit alors passer à nouveau la totalité des épreuves sportives. Aucun candidat n'a été dans cette situation cette année.

Tous les candidats ont évolué dans les mêmes conditions d'organisation, de conditions climatiques et aux mêmes horaires.

Cette année encore, les épreuves se sont déroulées dans l'ordre suivant :

50 mètres nage libre, 3000 mètres course à pied, tractions, abdominaux et 50 mètres sprint.

Cet ordre de réalisation d'épreuves convient aux candidats. La réalisation des épreuves de façon matinale a été unanimement appréciée par les candidats et a permis d'éviter les fortes chaleurs de l'après-midi, peu propices aux performances notamment sur l'épreuve d'endurance.

Aucun candidat n'a évoqué s'être blessé sur une épreuve.

Suite à la diffusion de vidéos accessibles à l'ensemble des participants sur internet et présentant les cinq épreuves sportives et leurs protocoles, l'épreuve des abdominaux (situp) est maintenant beaucoup mieux appréhendée et préparée par les candidats.

## **Rapport de l'examineur : capitaine André LE GALLIC**

(Officier adjoint à la division d'entraînement physique et sportif de l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan), **renforcé par un collectif de moniteurs et de moniteurs-chefs EPMS de différentes unités de l'armée de Terre.**

### **Répartition des notes**

Nombre de candidats interrogés : 103

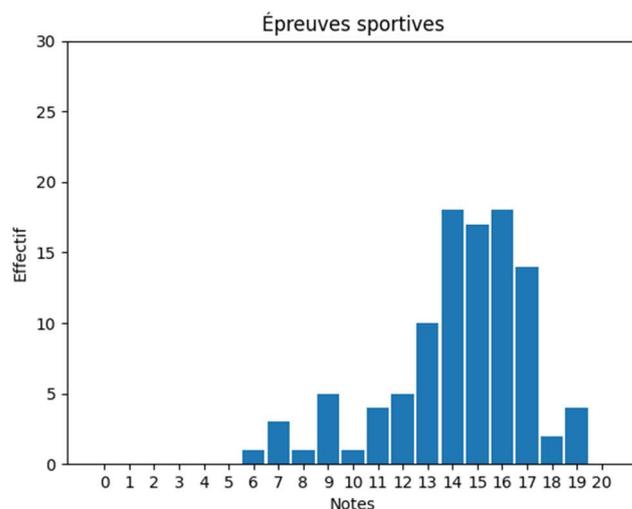
Écart-type : 2,77/20

Note médiane : 14,8/20

Note moyenne : 14,24/20

Premier quartile : 13,3/20

Troisième quartile : 16,2/20



### **Commentaires sur la session 2024**

103 candidats ont réalisé les épreuves sportives : 89 hommes et 14 femmes.

Ils sont apparus très motivés et bien préparés physiquement. Les résultats obtenus révèlent un niveau d'ensemble très satisfaisant.

Les épreuves sportives imposées réclament des qualités physiques diverses et complémentaires qui permettent de vérifier l'aptitude physique des candidats à suivre une formation préparant à un emploi d'officier dans l'armée de Terre.

La préparation technique (réglage des starting-blocks en sprint, plongeon et virage en natation) reste souvent encore perfectible.

Les épreuves sportives ont été effectuées entre 07h00 et 11h30.

#### **50 mètres nage libre :**

L'indisponibilité de la piscine du lycée militaire de Saint-Cyr-l'École a nécessité l'utilisation du complexe nautique de la ville de Saint-Cyr-l'École. L'épreuve est réalisée dans un bassin de 25 mètres et nécessite la réalisation d'un virage. Les séries sont composées de deux ou trois nageurs. Un double chronométrage est effectué pour chaque candidat.

#### **3000 mètres :**

Épreuve réalisée sur la piste (333 mètres) du lycée militaire entre 09h00 et 09h30. Chaussures à pointes autorisées (6mm au maximum). Les candidats peuvent porter une montre individuelle.

### **Tractions-suspensions :**

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire dans des conditions idéales. L'utilisation de magnésie est possible, mais pas le port de gants ou de mitaines. Le déverrouillage complet des articulations des épaules et des coudes est imposé et vérifié à chaque mouvement par le contrôleur.

### **Abdominaux :**

Épreuve réalisée en intérieur dans le dojo du lycée militaire. Deux contrôleurs sont mis en place par candidats. Les points de vigilance sont le respect du contact permanent des pieds entre eux et avec le sol pendant toute la durée de l'épreuve, le contact des mains devant les pieds et derrière le sommet de la tête à chaque mouvement et le maintien permanent du bassin au sol.

### **50 mètres SPRINT :**

Épreuve réalisée sur la piste en tartan du lycée militaire. Pointes autorisées de 6mm au maximum. Utilisation possible de starting-block pour le départ. Séries de 2 à 3 coureurs. Un double chronométrage est effectué pour chaque candidat.

### **Analyse globale :**

Moyenne Femmes : 13,53 / 20 (14,70 en 2023)  
Moyenne Hommes : 14,36 / 20 (14,63 en 2023)

- Aucun candidat n'obtient une moyenne de 20/20.
- Meilleure moyenne homme : 19,40 (18,60 en 2023)
- Meilleure moyenne femme : 18,80 (18,20 en 2023)
- 1 candidat est éliminé des épreuves d'admission en raison d'une moyenne égale ou inférieure à 6/20 aux épreuves sportives (2 en 2023).
- 39 candidats hommes soient 43% des candidats (46% en 2023 et 43% en 2022) et 8 candidates soient 57% (58% en 2023 et 38% en 2022) obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 15/20.
- Fait notable cette année, la note moyenne obtenue par les hommes (14,36) est légèrement en baisse (14,63 en 2023). Cette baisse est encore plus marquée chez les femmes (13,53 en 2024) pour 14,70 en 2023.

L'épreuve des tractions-suspensions demeure la plus discriminante entre les deux sexes mais uniquement pour les femmes issues des classes préparatoires civiles. L'épreuve des suspensions est jugée difficile et n'apporte que peu de points aux candidates (2pts en moyenne pour 3 candidates).

L'exercice des abdominaux (sit-ups) est maintenant maîtrisé par l'ensemble des candidats (prépas civiles et prépas militaires) en raison de la diffusion vidéo explicite de l'épreuve par le bureau concours. Pour la première fois, deux candidates obtiennent la note maximale.

L'épreuve de sprint reste la plus sélective du fait d'un barème exigeant (12,3/20 de moyenne pour les hommes et 12,9/20 pour les femmes).

Faits remarquables cette année, la moyenne des notes obtenues par les femmes issues des classes préparatoires militaires sont toutes meilleures que celles de leurs homologues masculins.

Par ailleurs, l'écart de moyenne entre les candidats masculins des lycées militaires et des prépas civiles est de 2,4pts alors qu'il est de plus de 6 pts chez les femmes.

# Annexe I : arrêté de désignation des jurys d'admission des concours de l'ESM

Arrêté du **100424**

portant désignation des membres des jurys des épreuves d'admission des concours  
d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 2024.

**Le ministre des armées,**

Vu le décret 2008-940 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps  
des officiers des armes de l'armée de terre, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 novembre 2022 modifié relatif aux concours d'admission à l'École  
spéciale militaire de Saint-Cyr,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La liste des membres des jurys dont la compétence s'exerce pour l'admissibilité et l'admission  
des concours d'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, organisés en 2024, est arrêtée  
comme suit :

Président des jurys :

Monsieur l'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche  
François **VANDENBROUCK**

Vice-présidente des jurys :

Madame l'inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche  
Valérie **LACOR**

Officier supérieur :

pour les concours de la filière scientifique :

Titulaire : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**  
Suppléant : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**

pour le concours de la filière littéraire :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**  
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

pour le concours de la filière économique et commerciale :

Titulaire : Lieutenant-colonel Cécilia **CARRIGNON**  
Suppléant : Lieutenant-colonel Philippe **CHAUVAC**

## Article 2

La liste des professeurs, examinateurs des jurys d'admission, est arrêtée comme suit :

Concours de la filière scientifique :

concours de la voie mathématiques et physique :

Monsieur Julien **AUROUET**  
Monsieur Aymeric **AUTIN**  
Madame Claire **BONNOIT-CHEVALIER**  
Monsieur Jean **DERVIEUX**  
Madame Mathilde **DUNOYER**  
Monsieur Nicolas **PARTRICK**  
Madame Emmanuelle **SEBERT-CUVILLIER**

concours de la voie physique et chimie :

Madame Sylvie **BARSU**  
Monsieur Alain **BLANDIGNÈRES**  
Madame Pauline **BOULLEAUX-BINOT**  
Monsieur Cyril **CHERVET**  
Madame Sophie **COURTADE-TARDIVEL**  
Madame Laetitia **PEYROUX**  
Madame Maud **SAVEYROUX**

concours de la voie physique et sciences de l'ingénieur :

Monsieur Erwin **AUTIER**  
Monsieur Thibault **BLANCHARD**  
Madame Marie **CADALANU**  
Monsieur Clément **DEBLIECK**  
Monsieur Cédric **GAMELON**  
Monsieur Sylvain **JUHEL**  
Monsieur Erik **LACOMBE**  
Monsieur Pascal **MONTFROND**  
Monsieur Matthieu **NAVINEL**  
Monsieur Maxime **PERCIE DU SERT**

Concours de la filière littéraire :

Madame Laure **BLANC-HALÉVY**  
Monsieur Karim **CHABANI**  
Madame Anne **FILLON**  
Monsieur Victor **GONÇALVES**

Madame Axelle **GUILLAUSSEAU**  
Monsieur Sébastien **HEMON**  
Madame Isabelle **JOUAN**  
Monsieur Christian **LAFONT**  
Madame Meriem **MILI**  
Madame Sandra **MILLOT**  
Monsieur Rainer **POHL**  
Madame Fang Yun **QIN**  
Monsieur Nicolas **SCHOENENWALD**  
Monsieur Roderick-Pascal **WATERS**

Concours de la filière économique et commerciale :

Monsieur Youssef **ALHAMADAH**  
Madame Claudia **DE OLIVEIRA GOMES**  
Monsieur Xavier **ENSELME**  
Monsieur Victor **GONÇALVES**  
Monsieur Sébastien **HEMON**  
Monsieur Christian **LAFONT**  
Monsieur Teddy **MAJOREL**  
Madame Charlotte **OSTROVSKY-RICHARD**  
Madame Fang Yun **QIN**  
Monsieur Michael **TILLMANN**  
Madame Susan **WALTERS-GALOPIN**

### **Article 3**

La liste des examinateurs communs pour les cinq concours prévus par l'article 17 de l'arrêté du 21 novembre 2022 susvisé est arrêtée comme suit, d'une part, les professeurs nommés à l'article 2 du présent arrêté pour les concours dans lesquels ils n'ont pas déjà été désignés, d'autre part, les professeurs dont les noms suivent :

Madame Marie **ALLIOT-ERASTOV**  
Monsieur Matthieu **BRUYAS**  
Monsieur Thomas **CAILLIEZ**  
Monsieur Guillaume **CRUMIÈRE**  
Madame Isabelle **JIANG-SCHALL**  
Monsieur Benoît **LENOBLE**  
Monsieur Sébastien **MARCOTTE**  
Monsieur Sébastien **MORICEAU**

Madame Caroline **MORINIAUX**

Madame Ana **RODRIGUEZ**

Madame Emmanuelle **ROUSSET**

Monsieur Michel **SORTAIS**

Madame Marie **VICTOR**

**Article 4**

Le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le

Sébastien **LECORNU**



# Annexe II : modèle de certificat médical militaire

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE  
SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Imprimé n° 620-4\*/12  
Instruction n°  
1700/DEF/DCSSA/PC/MA  
du 31 juillet 2014  
Format A4.

## CERTIFICAT MÉDICO-ADMINISTRATIF D'APTITUDE INITIALE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Demeurant à : \_\_\_\_\_  
Identifiant défense : \_\_\_\_\_

S	I	G	Y	C	O	P

L'intéressé(e) ne présente ce jour aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique des épreuves physiques et sportives préalables à l'engagement ou l'admission en école, ainsi qu'à l'entraînement physique militaire et sportif :

OUI     NON à titre temporaire     NON à titre définitif

A/ ENGAGEMENT - VOLONTARIAT - PREPARATION MILITAIRE (2)	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire – Durée
Aptitude générale au service <sup>(3)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude à la spécialité <sup>(4)</sup> :			
Aptitude au parachutisme militaire <sup>(5)</sup> :			
Aptitude à servir OM et OPEX			

B/ ADMISSION DANS LES ÉCOLES ET LYCÉES MILITAIRES	Conclusion médicale (à indiquer en toutes lettres dans la case correspondante)		
	Apte	Inapte	Inapte temporaire (durée)
École <sup>(6)</sup>			
École			
École			

**Ce certificat est valable un an si l'intéressé(e) n'est pas recruté(e).**

L'inaptitude à l'engagement résulte d'un motif non médical, dans le respect des textes régissant l'aptitude, propres à chaque armée, direction ou service.

A (lieu) \_\_\_\_\_ Le (date) \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
Le médecin<sup>(7)</sup> \_\_\_\_\_

Signature & cachet du médecin

(1) En cas d'inaptitude, le profil médical SIGYCOP ne doit pas apparaître et la grille doit être barrée.

(2) Rayer les mentions inutiles

(3) Intègre également l'aptitude à servir dans la marine

(4) Préciser la spécialité pour laquelle l'aptitude médicale doit être définie.

(5) Sous réserve des résultats des examens d'imagerie réglementaire.

(6) Compléter l'identification des écoles postulées.

(7) Nom, prénom, grade, fonction, affectation, signature du médecin examinateur.

# Annexe III : modèle de certificat médical civil

ANNEXE.  
CERTIFICAT MÉDICAL D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ÉPREUVES SPORTIVES DES  
CONCOURS D'ADMISSION DANS LES GRANDES ÉCOLES MILITAIRES.

(Modifié : arrêté du 18/11/2010).

Je soussigné, docteur

Après avoir examiné :

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) au concours d'admission à :

- l'École de l'air (1) ;
- l'École navale (1) ;
- l'École spéciale militaire (1),

certifie que ce(tte) candidat(e) ne présente pas de contre-indication à subir sans restriction les épreuves sportives décrites ci-dessous obligatoires pour les concours d'admission à ces écoles :

- 50 mètres nage libre, en piscine, départ plongé ou sauté des plots de départ ;
- tractions et d'abdominaux ;
- course de vitesse (50 mètres) sur piste et en couloir ;
- course de demi-fond sur piste (3 000 mètres).

Toutes ces épreuves sont chronométrées, les notes sont incluses dans le classement et peuvent être éliminatoires.

A \_\_\_\_\_, le

*Signature*

*Cachet du praticien*

**Nota :**

Arrêté du 18 novembre 2010, article 4 : les dispositions de cet arrêté entrent en vigueur pour les concours organisés en 2011.